

PAR COURRIEL  
PAR MESSAGER

LIGNE DIRECTE : (514) 846-2317  
Télécopieur direct : (514) 921-1317  
Guy Sarault  
gsarault@heenan.ca

Montréal, le 22 juillet 2002

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 255  
Montréal, Qc H4Z 2A2

Objet : • Demande du distributeur d'électricité d'obtenir l'autorisation de réaliser le  
Projet Système d'information clientèle (SIC) en vertu de l'article 73 de la  
*Loi sur la Régie de l'énergie*  
• R-3491-2002  
• Notre référence : 018953-0001

---

Chère consoeur,

Pour faire suite à la décision procédurale D-2002-160 rendue en date du 17 juillet 2002, nous vous transmettons sous pli huit (8) exemplaires la demande d'intervention de l'AQCIE et de l'AIFQ relativement à la demande du distributeur au dossier mentionné en rubrique.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Heenan Blaikie SRL**

GS\*dmd

Guy Sarault

p.j.

c.c. • Hydro-Québec, a/s Me Jean Morel  
• AQCIE, a/s M. Luc Boulanger  
• AIFQ, a/s M. Pierre Vézina